

ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT: COOPERONS!

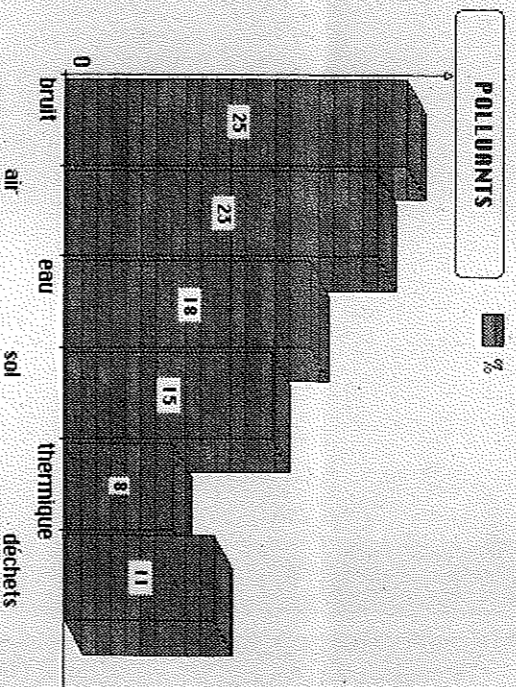
La pollution est là !
Et elle coûte. Et des mesures sont
mises en place pour

protéger notre environnement. Quelle
est la part du mythe et de la réalité
quant à leur impact sur les paramètres
classiques de l'économie ?

Apportent-elles quelque chose ?
Et finalement, croissance économique
et protection de l'environnement sont-
elles compatibles ?

Le graphique qui suit nous indique, pour notre voisine la France, comment se répartissent les quelques 80 milliards de FF que lui coûte la pollution en 1978 (soit \pm 3,7% de son produit intérieur brut ou PIB).

Répartition des dommages causés par la pollution
et les nuisances en France en 1978



L'Etat promeut des mesures...

Suite aux recommandations diverses et répétées de leurs scientifiques avertis et de groupes de pression focalisés sur la problématique de l'environnement, il a semblé indispensable aux différents gouvernements - y compris le nôtre - d'édicter un certain nombre de règlements pour éviter des dommages irréversibles à l'environnement. C'est ainsi que des normes strictes ont été mises en place à tous les niveaux de pollution : air, eau, bruit, déchets, etc... Et, bien entendu, elles ont demandé des investissements de la part des entreprises et de la société.

Où en est-on réellement ?

En quelques tableaux et graphiques, essayons de broser un portrait synthétique de la situation.

Investissements européens en 1978 (en \$ millions)
et part du secteur privé

	% PIB	\$m	% entr.
Belgique	1.0	969	?
France	0.8	3773	34
Allemagne	1.5	9384	54
Italie	1.0	2.601	?
Pays-Bas	1.0	1308	57
UK	1.5	4638	52
TOT. CEE	1.25	24511	\pm 50

Rappelons aussi que, en plus, les Douze dépendent chaque année entre 3 et 5% de leur PIB pour réparer les dommages causés par la pollution. Prévenir ou guérir...

La répartition Etat-Entreprises dans ces dépenses tourne grosso modo, autour du fifty-fifty. L'effort financier demandé au secteur privé est donc considérable car il atteint de 3 à 5% de l'investissement total des entreprises. Demandé ? Eh oui... Car traditionnellement le souci de la qualité de l'environnement est du ressort des pouvoirs publics. L'environnement appartient à tous et c'est donc l'Etat, qui a la charge de la gestion de la société, qui le plus souvent va «inviter» les entreprises à certaines normes ou mesures de protection de l'environnement.

«Vous êtes des robots aveugles et sans cœur» ont coutume de dire en substance aux industriels les partisans de la protection de l'environnement.

«Et vous, de doux rêveurs dénués de tout sens pratiques» leur rétorquent les patrons d'entreprises. Et pourtant...

D'une part, des chefs d'entreprises
circonspects...

Car c'est vrai. Sortant péniblement de la crise, notre souci permanent d'utiliser le plus efficacement les ressources disponibles est une des principales voies pour notre retour à «la prospérité». Il est donc légitime pour les représentants de l'industrie de se montrer circonspects, voire de froncer le sourcil devant les règlements publics de la politique d'environnement. Celle-ci n'a-t-elle pas d'ailleurs la réputation de requérir un surcroît de dépenses privées ou publiques ? D'amenner donc une augmentation des coûts, d'où un relèvement des prix ou de la fiscalité ? La productivité, l'emploi et la balance des paiements ne sont-ils pas égrainés au passage ?

Non, dans ces conditions, un responsable sérieux se doit de rechercher les informations qui lui permettront de discerner entre mythe et réalité.

... la dégradation de notre environnement,
d'autre part

La crise a momentanément arrêté la croissance, soit. Rappelons-nous quand même que cela fait plus de trente ans maintenant que l'adité croissance a poussé la production et la consommation des biens. Et par là, le volume des déchets dans l'atmosphère, les cours d'eau, les nappes phréatiques et les sols. Trente ans donc que la qualité de ce que nous mangeons et buvons se rapproche de la «zone danger» pour notre santé. Que le niveau moyen des décibels diurnes des grandes villes augmente chaque année. Que les voitures font s'échapper leurs CO₂, leurs oxydes d'azote et leur plomb au-dessus de nos têtes... Et quelques années que les réglementations tentent de s'opposer à cette évolution... et souvent avec succès, nous le verrons.

Critiquer la croissance ? Peut-être était-ce à cela qu'en arrivaient ceux qui, très tôt, se préoccupèrent de la dégradation de notre environnement. Mais en même temps, l'élévation du niveau de vie faisait naître de plus grandes exigences quant à la qualité de la vie. Et ceux qui y furent sensibles ne crachaient pas sur la croissance.

Un rapprochement qui s'opère

Petit à petit cependant, les environnementalistes comprennent que leurs thèses devaient s'appuyer sur autre chose que leurs simples sentiments (ou ressentiments). A force de se trouver confrontés aux thèses quantifiées des économistes, ils compriront que la méthode de ceux-ci avait du bon. Et de l'appliquer à l'objet de leurs soucis. Et de rentrer ainsi en contact avec les réalités pratiques liées à leurs demandes d'assainissement des techniques et de modifications des comportements : fiscalité, emploi, niveau de vie... toutes ces données qu'indirectement ils amenaient à bouger.

Quant à eux, les économistes commençaient à se rappeler que leur science vise aussi à la gestion optimale des ressources et donc, à éviter l'exploitation abusive de certaines qui mènerait à leur épuisement. Ils se rappelaient que leur gestion était progressivement passée de l'optique à court terme à la vision du long terme. Ils se rappelaient que les méthodes de prévention des problèmes l'emportaient en rentabilité sur les solutions à posteriori. Ils sentaient que des données plus impalpables prenaient de l'importance dans leur processus de production : le moral des employés, la psychologie du consommateur, la politique internationale et jusqu'à

la couleur des murs des toilettes du personnel. Ils s'urent que le qualitatif était entré dans l'équation jusque là quantitative qu'ils avaient chaque jour à résoudre : il ne suffisait plus de produire beaucoup, encore fallait-il dorénavant le faire bien ! Et, étonnés, ils se retrouvaient, par tous ces aspects, proches des thèses environnementalistes. Et voici installée une véritable table de négociation où chacun commence à parler le langage de l'autre.

La pollution : une réalité présente
et qui coûte cher

«Dites-nous, messieurs les industriels, savez-vous l'impact de votre activité sur notre environnement ?»
«Et vous, messieurs les protecteurs de l'environnement, savez-vous combien cela va coûter de changer ?».

Oui, ils commençaient à le savoir. Et le dialogue pouvait s'amorcer.

Ah, tout est rose et bleu (ou vert...) ? On nage en pleine idylle ? Eh non. Car il est sûr que, si des pas importants ont été faits de part et d'autre, on est encore loin du consensus. Chacun retombe souvent dans son travers favori de croire qu'il détient LA vérité. Alors, tâchons de voir ensemble quelques éléments qui éclaireront nos lanternes. «Quel impact, et combien ça coûte ?».

Pour apporter notre contribution à ces questions, attachons-nous à quelques points-clés chers aux économistes et aux éco-logistes, et, comme la pollution, est un phénomène qui se rit des frontières et où chaque pays industrialisé peut partager sa pénible expérience, voyons-les sur le plan général de la scène internationale d'autant que les renseignements de synthèse sur la pollution en Wallonie ne sont pas légion».

Tout d'abord, est-ce une réalité ce qu'on raconte sur la «pollution» de la planète ? Prenons quelques exemples :

Y a-t-il un si grand danger qu'on le prétend pour l'environnement avec les produits chimiques ? Une étude de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (O.C.D.E.), qu'on ne pourra taxer d'écologisme militant ; nous apprend que sur les 80.000 substances chimiques dénombrées actuellement, 4.000 (soit une sur vingt) nécessitent un examen approfondi en ce sens.

Et les déchets ? Le nombre total des déchets dangereux accumulés est estimé à 300 ou 400 millions de tonnes dans les pays européens de l'O.C.D.E. et, à 2 milliards de tonnes aux Etats-Unis, sur lesquels de 4 à 8% requièrent un traitement spécial. Pour sa part, la petite Wallonie produit, bon an mal an, plus de 7.600 tonnes de déchets toxiques en plus d'un million de tonnes de déchets ménagers : soit 300 kgs/habitants/an (40% de plus qu'en 1973).

Un troisième exemple concerne les pollutions de l'activité agricole : l'utilisation intensive d'engrais et les élevages hors sols contribuent à la dégradation de la qualité de l'eau des nappes ; lorsque les concentrations limites sont dépassées, la dépollution de ces eaux pour les rendre potables conduit à doubler leur coût !

La santé ! Bien que les études soient encore peu nombreuses à ce sujet, on commence à pouvoir chiffrer la proportion importante des maladies (tel le cancer) qui sont dûes à la dégradation de l'environnement.